

rière ne touchera et ne fera fléchir à la miséricorde. De même que le fer dompte tous les métaux et qu'il n'y a rien de plus dur que lui, ainsi Jérusalem a été volontairement la cause par ses crimes incroyables que Dieu compatissant de sa nature, est devenu d'une dureté sans égale. La poêle est appelée mur intermédiaire placé entre Dieu et le peuple, pour montrer que toute cette multitude du peuple sera en quelques instants brisée et réduite à néant. Le visage ferme tourné contre la ville est la marque de la sévérité, selon cet autre passage de l'Écriture : « Le visage du Seigneur est tourné contre ceux qui font le mal, afin qu'il efface leur mémoire de la surface de la terre. » *Psal.* xxxiii, 17.

« Vous dormirez aussi sur le côté gauche, et vous mettrez les iniquités d'Israël sur ce côté, pendant autant de jours que vous dormirez sur lui, et vous prendrez sur vous leurs iniquités. Je vous ai donné trois cent quatre-vingt-dix jours pour les années de leurs iniquités, et vous porterez l'iniquité de la maison d'Israël. Lorsque vous aurez accompli ceci, vous dormirez en second lieu sur votre côté droit, et vous prendrez sur vous l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours. C'est un jour que je vous donne pour chaque année — un jour, dis-je, pour chaque année. » *Ezech.* iv, 4. Cherchons quelles sont ces trois cent quatre-vingt-dix années, à la place des-

quelles sont supputés autant de jours, pendant lesquels le prophète doit dormir sur le côté gauche, si étroitement enchaîné, qu'il ne peut faire un mouvement pour se retourner sur l'autre flanc, image de la captivité et des souffrances des dix tribus, c'est-à-dire d'Israël, et quelles sont ces autres quarante années en expiation desquelles il fut couché, ou, pour parler comme l'Écriture, *il dormit* sur le côté droit pour Juda et ses iniquités.

Au sujet d'Israël, l'histoire raconte que sous le règne de Phacée, fils de Roméli, son dix-neuvième roi et qui régna vingt ans, vint le roi d'Assyrie Teglatphalasar, qui prit Ajon, Abel, la maison de Maacham, Janoé, Cédès, Asor, Galaad, la Galilée, toute la terre de Nephthali, et transporta les habitants chez les Assyriens. Après lui régna sur Israël Osée, fils d'Ela, pendant neuf ans, et il fut pris avec toute la Samarie par le roi des Assyriens Salmanazar, et transporté chez les Elamites, et près des fleuves Abor et Gozam dans les cités des Mèdes. Ce fut, d'après le récit du livre des Rois, *IV Reg.* xv, xviii, la sixième année du règne d'Ezéchias que fut pris Osée. Si nous comptons depuis cette année-là combien d'années d'Israël fut dans les angoisses et l'oppression de la captivité, nous pourrions résoudre notre problème. De la sixième jusqu'à la vingt-neuvième année (c'est là le temps que régna Ezéchias), on compte vingt-quatre ans. Manassés,

laterem, qui inundatione Babylonia corruptatur, juxta omnem multitudinem in brevi esse frangendam redigendamque ad nihilum. Obfirmatio autem vultus contra urbem, severitatis indicium est, juxta illud quod alibi scriptum legitur : « Facies Domini super facientes mala, ut disperdat de terra memoriam eorum » *Psal.* xxxiii, 17.

« Et tu dormies super latus tuum sinistram, et ponas iniquitates domus Israel super eo, numero dierum quibus dormies super illud, et assumes iniquitatem eorum. Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum trecentos, et nonaginta dies, et portabis iniquitatem domus Israel. Et cum compleveris hæc, dormies super latus tuum dextrum secundo, et assumes iniquitatem domus Juda quadraginta diebus. Diem, pro anno, diem, inquam, pro anno dedi tibi. » *Ezech.* iv, 4 et seqq. Queramus qui sint anni trecenti nonaginta, qui pro diebus totidem supputantur, quibus in sinistro latere propheta dormierit vinculus alique constrictus, ita ut in latus se alterum non moveret, captivatem et miseriam decem tribuum, id est, Israelis ostendens; et qui alii quadraginta anni

quibus pro Juda et iniquitatibus ejus in dextro jacuerit lateris sive ut narrat sancta Scriptura, dormierit.

De Israel hoc dicendum est, quod sub rege Phacee filio Romelie, qui undevicesimus regnavit in Israel annis viginti, venit Teglatphalasar rex Assur, *IV Reg.* xv, et cepit Ajon, et Abel, domum Maacham, et Janoe, et Cedès, Azor et Galaad, et Galileam, et universam terram Nephthalim, et transtulit eos in Assyrios. Post quem regnavit in Israel Osée filius Ela annis novem, captusque est cum omni Samaria a Salmanassar rege Assyriorum, et translatus est in Elam, et Abor fluvios Gozam in civitatibus Medorum. Sexto autem Ezechia regis anno, ut sancta Regum narrat historia, *Ibid.* xviii, captus est Osée; et quo si per ordinem supputemus, quot annis Israel fuerit in angustia et jugo pressus captivitatis, sic invenire poterimus. A sexto anno usque ad vicecesimum nonum (tot enim Ezechias regnavit annis) supputantur anni viginti quatuor; cui successit Manassés, regnavitque annis quinquaginta quinque. Post hunc Amos regnavit annis duobus. Post quem Josias annis triginta et duobus, Cui successit Joasim, qui et Eliacim co-

son successeur, occupa le trône cinquante-cinq ans. Après lui, Amon régna deux ans. Puis, ce fut Josias pendant trente-deux ans. Ajoutons les onze ans de règne de Joacim, surnommé Eliacim, qui vint ensuite. Joachin, surnommé Jéchonias, ayant été conduit aussitôt en captivité, ce fut Sédécias qui porta la couronne à sa place pendant onze ans aussi, et sous lequel Jérusalem fut prise et le temple détruit. Il y a donc depuis la captivité d'Israël qui eut lieu sous le roi Phacée jusqu'à la onzième année du règne de Sédécias, époque de la ruine du temple, cent soixante-quatre (*Al.* soixante-quatorze) ans; et depuis la seconde captivité, lorsque Osée fut pris et toute la Samarie dévastée, on en compte cent trente-cinq (*Al.* quatre-vingt-cinq). La désolation du temple dura soixante-dix ans, qui ajoutés à la première captivité, donnent un total de deux cent trente-quatre. C'est la seconde année du règne de Darius en Perse que le temple fut rebâti par Zorobabel fils de Salathiel et Jésus fils de Josedec, quand prophétisaient Aggée et Zacharie; et Darius ayant régné trente-six ans, si l'on en retranche un, on en peut ajouter encore trente-cinq au total. Xerxès son fils lui succéda pendant vingt ans. Artaban, qui vint après, ne resta que sept mois sur le trône, que Xerxès, surnomme Longue-Main, occupa quarante ans. Un autre Xerxès et Sogdien ne font que paral-

te, celui-là deux mois et celui-ci sept (*Al.* quatre). Darius Nothus qui les suit, règne dix-neuf ans. Après lui, Artaxerxès Mnémon (*Al.* Memnon), fils de Darius et de Parisatidis, et qui est appelé par les Hébreux Assuérus, a quarante ans de règne, pendant lequel arriva l'histoire de Mardochee et d'Esther, *Esth.* viii, lorsque tout le peuple juif, délivré du péril de la mort, recouvra sa liberté primitive. On compte donc, depuis la seconde année de Darius jusqu'à la dernière d'Assuérus, cent cinquante-cinq ans et quatre mois; en les ajoutant aux deux cent trente-quatre trouvés plus haut, on arrive à trois cent quatre-vingt-neuf et quatre mois.

Pour le temps de sommeil sur le côté droit, c'est-à-dire, les quarante ans, il est facile de les compter. Après Eliacim, appelé aussi Joacim, son fils Joachin, surnommé Jéchonias, tient le sceptre pendant trois mois. Sous ce prince, « Les serviteurs du roi de Babylone vinrent assiéger Jérusalem, et ils firent une circonvallation autour de la ville; et Nabuchodonosor roi de Babylone vint aussi, pendant que ses gens faisaient le siège de la ville. Joachin roi de Juda sortit pour se rendre au roi de Babylone, avec sa mère, ses serviteurs, ses princes et ses eunuques, et le roi de Babylone le reçut la huitième année de son règne. Il emporta de Jérusalem tous les trésors de la maison du Seigneur et les

gnominatus est, et regnavit annis undecim. Post quem Joachin cognomento Jechonias, qui statim ductus est in captivitatem, regnavitque pro eo Sédécias annis undecim, sub quo capta est Jerusalem templumque destructum. Fuit itaque a prima captivitate Israel, quo facta est sub rege Phacee usque ad undecimum annum Sédécias, quo templum desolatum est, anni centum sexaginta (*Al.* septuaginta) quatuor. A secunda, quando captus est Osée et omnis subversa Samaria, anni centum triginta quinque (*Al.* octoginta) fuerunt que desolationis templi anni septuaginta, qui additi primæ captivitatis, faciunt annos ducentos triginta quatuor. In secundo enim Darii regis Persarum anno templum exstructum est a Zorobabel filio Salathiel, et Jesu filio Josedec, prophetantibus Aggæo et Zacharia, qui regnavit anni ejus triginta sex; unoque sublato, adduntur anni ejus triginta quinque. Post quem regnavit Xerxes filius Darii, annis viginti. Post quem Artabanus mensibus septem. Et Xerxes, qui cognominabatur *Μακρόχειρ*, annis quadraginta. Post quem Xerxes mensibus duobus, et Sogdianus mensibus septem (*Al.* quatuor). Cui suc-

cessit Darius cognomento *Νόθος*, qui regnavit annis decem et novem. Post quem Artaxerxes cognomento *Μνημων* (*Al.* Memnon), Darii et Parisatidis filius, regnavit annis quadraginta, qui ab Hebræis Assuerus appellatur; sub quo Mardochei et Esther narratur historia, *Esther* viii, quando omnis populus Judæorum de mortis periculo liberatus, recepit pristinam libertatem. Finitaque a secundo anno Darii usque ad extremum annum Assueri, anni centum quinquaginta quinque, menses quatuor. Qui additi superioribus annis ducentis triginta quatuor, faciunt annos trecentos octoginta novem, et menses quatuor.

Dextri autem lateris dormitio, id est annorum quadraginta, facile supputantur. Post Eliacim enim qui cognominatus est Joacim, regnavit filius ejus Joachin cognomento Jechonias mensibus tribus. Quo regnante, « ascenderunt servi Nabuchodonosor regis Babylonis in Jerusalem, et circumdatis est munitionibus; venitque Nabuchodonosor rex Babylonis ad civitatem, cum servi ejus oppugnarent eam. Et egressus est Joachin rex Juda ad regem Babylonis, ipse et mater ejus, et servi ejus, et principes ejus, et eunucli ejus, et sus-

trésors de la maison du roi. ... » *IV Reg.* xxiv, 10, 12. « Il transféra tout Jérusalem, tous les princes, tous les plus vaillants de l'armée, au nombre de dix mille captifs; il emmena aussi tous les artisans et les lapidaires, et il ne laissa que les plus pauvres d'entre le peuple. » *Ibid.* 14. Après que Joachin eut été pris avec une multitude innombrable de peuple et toutes les richesses de Jérusalem, Sédécias occupa onze ans le trône, et c'est alors que la ville fut prise et le temple détruit. La solitude du temple dura soixante-dix ans, jusqu'à la seconde année du règne de Darius. Or, trente ans après la désolation du temple, Cyrus monta sur le trône de Perse, après le renversement du roi des Mèdes Astyage, et, d'après la prophétie d'Isaïe, *Isa.* xlv, laissa retourner à Jérusalem environ cinquante mille hommes de la tribu de Juda, rapportant les vases du temple que Nabuchodonosor avait pris, et les autres richesses dont parle le livre d'Esdras. *III Esdr.* 1. De même donc que pour Israël, ou les dix tribus, depuis Phacée roi d'Israël, sous lequel Salmanazar ravagea plusieurs contrées du peuple israélite, jusqu'à la quarantième année d'Assuérus, quand la persécution s'adoucit, contre tout le peuple Juif, nous comptons trois cent quatre-vingt-dix ans; de même, depuis le commencement du règne de Jéchonias, quand une grande partie de Jérusa-

cepit eum rex Babylonis anno octavo regni sui, et protulit omnes inde thesauros domus Domini, et thesauros domus regis. » *IV Reg.* xx, v, 10. Et post paululum: « Transtulit omnem Jerusalem, et universos principes, et omnes fortes exercitus, decem milia in captivitatem, et omnem artificem, et inclusorem, nihilque relictum est, exceptis pauperibus populi terrae. » *Ibid.* 14. Quo capto cum infinita populi multitudine, et cunctis opibus Jerusalem, regnavit Sedecias annis undecim; sub quo capta urbs, templumque destructum est. Cujus solitudinis usque ad secundum Darii annum, permansit annis septuaginta. Tricesimo autem desolationis templi anno, Cyrus regnavit in Persis, subverso Astyge rege Medorum; qui, juxta prophetiam Isaïe, *Isa.* xlv, quinquaginta ferme hominum milia de tribu Juda remisit in Jerusalem, et vasa templi, que Nabuchodonosor asportaverat, et cetera que Esdræ narrat historia. *III Esdræ* 1. Sicut igitur in Israël, hoc est, decem tribus a Phacæe rege Israël, sub quo Salmanazar Israëliti populi multa vastavit, usque ad quadragesimum annum Assueri, supputamus annos trecentos nonaginta, quando universi Judæici populi persecutio mitigata est; sic a

lem fut transportée à Babylone, jusqu'à la première année du règne de Cyrus en Perse qui était la trentième de la désolation du temple, et qui vit la fin de la captivité des Juifs et la liberté rendue au peuple, on trouve quarante ans.

Quelques-uns aux trois cent quatre-vingt dix années d'Israël joignant les quarante de Juda arrivent à cinq cent trente et veulent qu'elles s'accomplissent depuis le baptême du Sauveur jusqu'à la consommation du monde. D'autres, et notamment les Juifs, depuis la seconde année de Vespasien, quand Jérusalem fut prise par les Romains et le temple renversé, veulent que l'on compte quatre cent trente ans de tribulation, d'angoisses et de captivité pour le peuple, qui rentrerait ensuite en son état primitif afin que, les enfants d'Israël ayant été quatre cent trente ans en Egypte, leur dernière captivité finisse après le même laps de temps, et ils rappellent les paroles de l'Exode: « Le temps que les enfants d'Israël avaient demeuré en Egypte fut de quatre cent trente ans, après lesquels toute l'armée du Seigneur sortit de l'Egypte pendant la nuit. » *Gen.* xii, 40, 41. Je m'étonne aussi que des exemplaires de la Vulgate portent cent quatre-vingt-dix ans et d'autres cent cinquante, alors que le texte hébreu, Aquila, Symmaque et Théodotion disent très-clairement trois cent quatre-vingt-dix ans et qu'on trouve ce même nombre chez les Septante

primo anno Jechonias, quando magna pars Jerusalem translata est in Babylonem, usque ad primum Cyri regis Persarum annum, qui desolationis templi erat annus tricesimus, supputantur anni quadraginta, sub quo Judæorum laxata captivitas est et libertas populo reddita.

Quidam trecentos nonaginta annos Israelis et quadraginta Jude jungentes, faciunt annos quadringentos triginta, et volunt eos impleri a baptismo Salvatoris usque ad consummationem mundi. Alii vero, et maxime Judæi, a secundo anno Vespasiani, quando Jerusalem a Romanis capta templumque subversum est, supputari volunt in tribulatione et angustia et captivitate jugo populi constituti annos quadringentos triginta et sex rotare populum ad pristinum statum ut quomodo filii Israel quadringentis triginta annis fuerunt in Egypto, sic et in eodem numero finiatur extrema captivitas; scriptumque esse in Exodo: « Habitatio autem filiorum Israel, qua habitaverunt in terra Egypti, anni quadringenti triginta; » *Exod.* xii, 40; et iterum: « Factum est post annos quadringentos triginta, egressus est omnis exercitus Domini nocte. » *Ibid.* 41. Satisque miror cur Vulgate exemplaria cen-

eux-mêmes, quand toutefois les copistes ne les ont pas altérés.

Nous venons de résoudre, croyons-nous, une question des plus difficiles et, je le dis sans vanité, que nul n'avait résolue encore; ce résultat, il est dû, moins à notre science qu'à la grâce du Seigneur dont s'est ainsi réalisée cette promesse: « Cherchez et vous trouverez, demandez et vous recevrez, frappez et l'on vous ouvrira. » *Matth.* vii, 7. Celui qui voudrait compter depuis la première captivité qui arriva sous Manahen, fils de Gaddi, dont le règne à Samarie dura dix ans, *IV Reg.* xv, lorsque Phul, roi d'Assyrie, vint dans la terre d'Israël et reçut mille talents d'argent, trouvera, en ajoutant à ces dix années les deux du règne de Phacée, que les trois cent quatre-vingt-dix ans auraient été révolus la vingt-huitième année du règne d'Assuérus, à l'époque précise de l'histoire d'Esther; ce qui est encore une opinion très-croyable puisque ce n'est pas à la fin du règne d'Assuérus mais bien pendant son règne qu'Israël fut délivré du joug de la plus écrasante servitude.

« Vous tournerez le visage vers le siège de Jérusalem, et votre bras sera nu, et vous prophétiserez contre elle. » *Ezech.* iv, 7. Les Septante:

tum nonaginta annos » habeant, et in quibusdam scriptum sibi « centum quinquaginta » cum perspicue et Hebraicum, et Aquila, Symmachusque et Theodotio, « trecentos nonaginta annos » (a) teneant, et apud ipsos LXX, qui tamen non sunt scriptorum vitio depravati, idem numerus reperitur.

Difficillimam questionem, et ne dicam superbe, a nullo explanatam, non tam nostri scientia, quam Domini gratia exposuisse nos credimus, impleto illo quod ipse pollicens est: « Querite et invenietis, petite et accipietis, pulsate et aperiet vobis. » *Matth.* vii, 7. Qui autem voluerit supputare a prima captivitate quæ facta est sub Manahen filio Gaddi rege Israël, qui regnavit in Samaria annis decem, *IV Reg.* xv, quando venit Phul, rex Assyriorum, in terram Israël et mille talenta accepit argenti, et post eum alios duos annos Phacæe, quos (A) qui regnavit in Israël inveniet viciesimo octavo anno regis Assueri compleri trecentos nonaginta annos, quando Esther fertur historia; quod et creditibilis est. Neque enim finito imperio Assueri, sed adhuc regnante eo, Israël jugum gravissimæ servitutis abiecit.

« Et ad obsidionem Jerusalem convertes faciem

(a) Imo « dies, » non « annos » habent ad Hebræum, וְשֵׁשׁ יָמִים וְשֵׁשׁ יָמִים, tamen dies pro annis habendos non infirmit. Ceterum de LXX, que eorum nunc obliuit, lectio est ἑνενηκοντα και εξων ημερας, « nonaginta et centum dies, » sed in aliis codd. et cum primis Complutensibus, ημεροχρονια posuit ante ἑνενηκοντα. Consulto edit. Romane in hunc ceterum LXX locum notas. (Edit. Mign.)

« Vous préparerez votre visage pour le blocus de Jérusalem, et vous fortifierez votre bras, et vous prophétiserez sur elle. » La préparation du visage, la force et la résistance du bras étendu et nu sont nécessaires, afin que le geste et l'attitude de celui qui prophétise démontrent le siège de la ville non moins que sa voix.

« Vous voyez comme je vous ai environné de chaînes, et vous ne vous retourneriez point d'un côté sur l'autre jusqu'à ce que les jours de votre siège soient accomplis. » *Ezech.* iv, 8. Le côté gauche est assigné aux douze tribus, parce qu'elles avaient été sans temple et sans la connaissance de Dieu à Samarie; le côté droit, à Juda, qui avait conservé le culte de Dieu et la religion. Remarquons qu'un côté représente le châtimement des pécheurs, et l'autre, l'épreuve de la vertu. Le prophète ne se retourne pas d'un flanc sur l'autre pour indiquer que les souffrances n'auront aucune trêve, jusqu'à ce que le nombre de jours indiqué soit rigoureusement rempli. Ce qui est jour pour le prophète, est année pour les patients. C'est ainsi que le temps que Laban comptait pour des années, était pour Jacob comme un petit nombre de jours. *Genes.* xxxix. Ce n'est pas seulement dans les supplices

tuam, et brachium tuum erit exortum (*Vulg.* exten-tum), et prophetabis adversum eam. » *Ezech.* iv, 7. LXX: Et ad conclusionem Jerusalem parabis faciem tuam, et brachium tuum roborabis, et prophetabis super eam. » Préparatione vultus opus est ac robore et confirmatione exercitii brachii atque nudati, ut non solum voce, sed et gestu, et habitu prophetantis urbis obsidio demonstretur.

« Ecce circumdediti te vinculis, et non te convertes de latere tuo in latere alterum, et donec complias dies obsidionis » « Vel conclusionis tuae. » *Ezech.* iv, 8. Sinistre partes, quia sine templo et notitia Dei fuerant in Samaria, delegantur Israeli; dextre Judæ, in quo (A) qui Dei cultus et religio. Et notandum quod in altero sit pœna peccantium, in altero virtutis exercitatio. Nec convertit se de altero in alterum latus, ut nulla cruciatum requies indicetur, donec impletur supradictorum dierum perfecta conclusio. Quod dies prophetæ, hoc annus est patientibus. Et quos annos putabat Laban, Jacob erant quasi pauci dies. *Gen.* xxxix. Non solum autem in supplicii varietas est pro diversitate meritorum; sed in honorum quoque retributione, agni in dextra, et hædi stant in sinistra. Unde et in alio

qu'il y a différents degrés selon la diversité des démérites; dans la rétribution des bons, les agneaux sont à droite, et les boucs à gauche. De là ce mot de l'Écclésiaste : « Le cœur du sage est dans sa main droite, et le cœur de l'insensé dans sa main gauche. » *Eccle. x, 2.* Autres sont les liens du Seigneur, qui nous lient pour notre salut; autres ceux du diable, dans lesquels l'Évangile nous dit qu'il retint une femme pendant dix-huit ans, *Luc. xiii.* et, disent les Proverbes, « chacun est étroitement lié par les chaînes de ses péchés. » *Prov. v, 22.* Ces chaînes, c'est le Seigneur qui les brise, et l'image de cette délivrance est dans la résurrection de Lazare, qui avait été couché dans le tombeau les pieds et les mains liés de bandes. *Joan. xi, 44.*

« Prenez aussi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet, de la vesce; mettez-les dans un vase, et faites-en des pains pour autant de jours que vous dormirez sur le côté; vous les mangerez pendant trois cent quatre-vingt-dix jours. Ce que vous mangerez chaque jour sera du poids de vingt stateres; et vous le mangerez depuis un temps jusqu'à l'autre. Vous boirez aussi de l'eau par mesure, la sixième partie du hin, et vous le boirez aussi depuis un temps jusqu'à l'autre. Ce que vous mangerez sera comme un pain

(1) Saint Jérôme est ici d'accord avec Joseph, III *Antiquitat.* ix, ce qui fait tomber d'elle-même l'opinion, professée surtout par les Rabbinas, de deux sicles, l'un profane et l'autre sacré, ce dernier ayant une valeur double que le profane, dont ils prétendent que saint Jérôme parle en cet endroit. Ni le saint docteur, ni Joseph n'ont eu cette distinction de deux sicles dont on ne peut prouver l'existence par l'Écriture.

loco scriptum est : « Cor sapientis in dextra ejus, cor autem stulti in sinistra ejus. » *Eccle. x, 2.* Alia sunt domini vincula, quibus in salutem ligamur; alia diaboli, quibus decem et octo annis ligaverat mulierem in Evangelio. *Luc. xiii.* Unde et « fanihus peccatorum suorum unusquisque contrahitur. » *Prov. v, 22.* Quam solvit Dominus per tyrum Lazari suscitati, qui fasciis et institis vinculis jacuerat in sepulchro. *Joan. xi, 44.*

« Et in sume tibi frumentum, et hordeum, et fabam, et lentem, et milium, et vitiam; et mitte ea in vas unum, et facies tibi panes numero dierum quibus dormies super latus tuum; trecentis et nonaginta diebus comedas illud. Cibus autem tuus quo vesceris, erit in pondere viginti stateras in die; a tempore usque ad tempus comedas illud. Et aquam in mensura bibes sextam partem hini, a tempore usque ad tempus bibes illud. Et quasi subcinericiam hordeaceam comedas illud, et stercore humano operies illud in oculis eorum. » *Ezech. iv, 9 et seqq.* Quam nos vitiam interpretati sumus, pro quo in Hebræo dicitur CHASAMIM (חֲסָמִים), Septuaginta Theodotico posuerunt *σπικα*,

d'orge cuit sous la cendre, et vous le couvrirez devant eux de l'ordure qui sort de l'homme. » *Ezech. iv, 9 et seqq.* De la vesce avons-nous dit pour traduire le mot hébreu CHASAMIM; les Septantes et Théodotion le rendent par *σπικα*, avoine selon les uns et selon les autres *seigle*. La première édition d'Aquila et Symmaque portent *ζεία* ou *ζεία* pur froment, *spica*, dit-on dans l'idiome populaire d'Italie, et *spella* dans celui de Pannonie. Enfin, après le mot vase, les Septantes ajoutent *d'argile*. Sur l'ordre de Dieu le prophète est ici la vivante image de la famine et de la disette que souffrira le peuple d'Israël. Dans la pénurie de toutes choses, sans se préoccuper de la variété et de l'excellence des mets, on s'en tient à la recherche des moyens de remplir l'estomac; c'est pourquoi le prophète met dans un même vase du blé, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet, de la vesce, et fait trois cent quatre-vingt-dix pains, pour en manger un par jour. Ces pains sont du poids de vingt stateres ou sicles. Le sicle vaut quatre drachmes (1), et il faut huit drachmes pour une once latine. Chacun de ces pains était donc du poids de dix onces, avec quoi le corps se traine entre la vie et la mort, mais n'est pas entretenu. Au tourment de la faim vient s'ajouter le tour-

quam alii « avenam, » alii « sigalam » putant. Aquila autem prima editio et Symmachus *ζεία*, sive *ζεία* interpretati sunt; quas non vel « far », vel genitili Italici Pannonique sermo, « spicam, spellam » que dicimus in vase quoque Septuaginta addidit « sticili. » Jabetur autem propheta famem futuram et inopiam populi Israël opere demonstrare. Sicut enim in rerum omnium penuria, non queruntur ciborum diversitates et delicia, sed quomodo venter impletur; sic nunc propheta frumentum, et hordeum, fabam, lentem, et milium, avenamque mittit in unum vas, facitque trecentos nonaginta panes, quos per singulos dies comedat; qui panes habent vicenos sicles, id est, stateras. Sicles autem, id est, stater, habet drachmas quatuor. Drachma autem octo, Latiniam unam faciunt; ita ut unus panis decem uncias habere dicatur, quo trahitur magis anima quam sustentatur. Sterilitatem cibi aquæ auget sterilitas. Sextam enim partem mensuræ Hebræicæ, quæ appellatur hin, jabetur per singulos dies bibere. Porro hinc duos *γάρ* Atticos facit: quos nos appellare possumus « duos sextarios » Italicos, ita ut hinc mensura sit Judæici

ment de la soif. Il reçoit l'ordre de ne boire d'eau par jour que la sixième partie de la mesure que les Hébreux appellent hin, qui vaut deux fois ce qu'en Attique on nomme la *γάρ*, environ deux de nos setiers d'Italie; en sorte que le hin est le setier des Juifs et la même chose que notre setier militaire, dont la sixième partie équivaut au tiers du setier italique. Un tel régime, pain et boisson, ne reconforte pas, pour parler comme un orateur célèbre, et c'est à peine s'il diffère de la mort. Quant à l'expression : « Vous mangerez, » ou « vous boirez depuis un temps jusqu'à l'autre, » elle veut dire depuis un soir jusqu'à l'autre bien que d'aucuns croient qu'il faut entendre depuis une année jusqu'à la suivante. Les pains sont faits à la manière du pain d'orge cuit sous la cendre. Enfin le prophète reçoit ordre de les couvrir d'excrément humain, et non pas à l'insu de ceux qui les doivent manger — l'ignorance rend la souffrance moins amère, — devant eux, sous leurs yeux mêmes, afin que l'horreur de la vue précède les répulsions du goût. Une dernière remarque : l'ordre est donné de faire trois cent quatre-vingt-dix pains cuits sous la cendre, nombre égal aux jours de sommeil sur le côté gauche, et d'en manger un par jour, tandis qu'il n'est nullement question de pains pour les quarante jours de sommeil sur le côté droit; c'est une manière mystérieuse dont se sert l'Écriture pour insinuer que le

(1) Dans ses Commentaires sur le livre XV d'Isaïe, saint Jérôme met l'opinion que les corbeaux qui portaient la nourriture à Elie étaient, non pas des oiseaux, mais des hommes.

sextarii nostrique castrensis, cuius sexta pars facit tertium partem sextarii Italici. Qui cibus et potus juxta inclutum oratorem non vires tribuit, sed mortem prohibet. Quod autem dicit : « A tempore usque ad tempus comedas, » vel « bibes », illud, a vespere usque ad vespem significat licet quidam male ab anno usque ad annum intelligi putent. Ipsique panes instar hordeacei panis subcinericii fiunt. Diciturque ei, ut humano stercore operiat eos, non ignorantis his qui comessuri sunt (solet quippe insidia miseris temperare,) sed videntibus et in oculis eorum, ut ante aspectus horrorem quam gustus nauseam sustineat. Notandum quoque, quod juxta numerum dierum sinistri lateris, trecenti nonaginta subcinericii panes jubeantur fieri et per singulos dies comedi; et de quadraginta dierum dexteri lateris panibus omnino taceatur; ut oculis sancta Scriptura insinuet non eandem pensam populi esse peccatoris, si tamen notitiam habeat Dei, et ejus qui a religione veri Dei omnino discesserit.

châtiment du peuple pécheur qui a gardé la connaissance de Dieu diffère de celui du peuple qui a entièrement déserté la religion du vrai Dieu.

Nous pouvons ajouter, pour le sens spirituel, que le peuple juif, après avoir offensé Dieu et jusqu'à présent, mangé de ces pains cuits sous la cendre et qui sont un mélange de blé, d'orge, de fèves, de lentilles, de millet et d'avoine, c'est-à-dire de grains dont l'homme se nourrit et d'autres dont il nourrit les bêtes de somme. Ils ont un peu de froment, parce qu'ils paraissent croire en un seul Dieu, mais parce qu'ils renient le Fils, se repaissent, comme les bêtes de somme, d'orge et de fèves, nourriture qui enfle le ventre et qui, dit-on, affaiblit l'intelligence, si bien que les Pythagoriciens eux-mêmes l'ont en horreur. Pour des lentilles Esau perdit son droit d'aînesse.

Genes. xxv. Le millet est l'aliment des rustres de la campagne et des oiseaux de basse-cour. Ce sont aussi des animaux sans intelligence qui mangent l'avoine ou la vesce. Ailleurs l'Écriture nous donne un autre emblème de la persécution et de la disette dans le pain cuit sous la cendre que trouve Elie fuyant Jézabel. III *Reg. xix, juxta lxx.* De là vient encore qu'il reçoit sa nourriture des corbeaux (1), afin que, puisqu'il n'a pas trouvé de nourriture en Israël, il y soit pourvu avec les aliments des nations qui n'étaient pas pures. La loi elle-même que les Juifs lisent sans la com-

Possumus autem et hoc dicere juxta intelligentiam spirituales, quod Judæicus populus post offensam Dei usque hodie subcinericios panes comedat mistos frumento, hordeo, faba, lentie, milio, et avena; quorum alter hominum, alter jumentorum cibus est. In eo enim quod videtur in unum Deum credere, habent aliquid et frumenti. Quod autem Filium negant, hordeo jumentorum pascentur et fabis, quibus comedant venter inflatur et mens opprimi dicitur, in tantum ut Pythagoræis quoque cibus detestabilis sit. Propter lentem Esau primogenita perdidit. *Genes. xix.* Milium rusticorum, et agrestium, et altium cibus est. Avena, sive vitia et olyra, bruta pascentur animalia. Quod autem scribitur, juxta LXX, Elias fugiens Jézabel invenisse panem *σπικα*, « subcinericius » III *Reg. xix*, persecutionis et penuriam signum est. Unde et a corvis pasceatur, ut quis cibum non inveniat in Israël, rationum quæ immundæ erant pasceretur alimentis. Lex quoque ipsa quam legunt et non intelligunt, subcinericius panis est et operus humano

prendre, est un pain cuit sous la cendre et couvert d'excrément humain. C'est pourquoi l'apôtre Paul nous dit qu'il a rejeté comme des ordures les gains venus de la loi et de l'observation des cérémonies primitives, afin de gagner Jésus-Christ. *Philipp.* iii, 8.

« Les enfants d'Israël, dit le Seigneur, mangeront ainsi leur pain tout souillé parmi les nations vers lesquelles je les chasserai. Je dis alors : Ah ! ah ! ah ! Seigneur Dieu, mon âme n'a point encore été souillée, et depuis mon enfance jusqu'à maintenant jamais bête morte d'elle-même ou déchirée par d'autres bêtes, ni aucune chair impure n'est entrée dans ma bouche. Le Seigneur me répondit : Allez, je vous donne de la fiente de bœuf au lieu d'excréments de l'homme, et vous ferez cuire votre pain sous cette cendre. » *Ezech.* iv, 13 et *seqq.* Zacharie nous dit que les prophètes sont des hommes-symboles, dont les œuvres représentent l'avenir, *Zach.* iii, et l'Écriture parle souvent de ces hommes dont Dieu a dit : « Les mains des Prophètes m'ont représenté sous des images différentes. » *Ose.* xii, 10. Comme donc Ezéchiel mange du pain fait dans l'ordure, ainsi les enfants d'Israël c'est-à-dire, tout le peuple Juif, ou selon d'autres, les dix tribus mangeront du pain souillé parmi les nations; et cette menace ne s'adresse pas à ceux qui ont été déjà chassés de la terre

stercore. Quamobrem et Paulus apostolus iura Legis et pristinarum ceremoniarum observantiam dicit se habuisse sicut stercora, ut Christum lucrificeret. *Philipp.* iii, 8.

« Et dixit Dominus: Sic comedent filii Israel panem suum pollutum inter gentes ad quas eieciam eos. Et dixi: Ah! ah! ah! Domine Deus, ecce anima mea non est polluta, et mortificium, et laceratum a bestiis non comedi ab infantia mea usque nunc, et non est ingressa in os meum omnis caro immunda. Et dixit ad me: Ecce dedi tibi fimum hominum pro stercore humanis, et facies panem tuum in eo. » *Ezech.* iv, 13 et *seqq.* Prophetas juxta Zachariam, *Zach.* iii, viros esse portentosos, qui suis operibus futura portendant, et de quibus loquitur Deus: « In manibus prophetarum assimilatus sum, » *Osee* xii, 10, in nullis locis creberrime legimus. Sicut igitur Ezéchiel panem comedit in stercore sic et filii Israel, vel omnis populus Judaeorum, sive ut alii putant, decem tribus comedent (M. comedebant) panem pollutum in nationibus; licet ad eos non sit comminatio, qui jam eieciti sunt, sed ad eos qui eieciani sunt de terra reponis. Quod cum propheta didicisset, juxta Aquilam

promise, mais à ceux qui doivent l'être. A cette nouvelle, le prophète poussa cette triple exclamation de dégoût: « ah! ah! ah! » d'après Aquila, et d'après Symmaque et les Septante répondit *μηδαμῶς*, en latin *nequaquam*, nullement. Au lieu de cela, Théodotion a dit: « O Seigneur Dieu. » N'allons pas croire qu'Ezéchiel se révolte contre l'ordre de Dieu; il donne les raisons pour lesquelles il ne peut l'exécuter ou plutôt il supplie Dieu de le modifier. Sa requête est favorablement accueillie: Dieu tempère la sévérité du premier commandement par un ordre plus doux. On se demande d'où vient qu'Ezéchiel déclina l'accomplissement d'une chose plus facile que celle que fit Osée, qui prit immédiatement pour femme une prostituée, *Ose.* i, sans élever la moindre objection, sans même répondre que son corps était chaste et ne devait point être souillé au contact d'une femme impure, car, selon le mot de l'Apôtre: celui qui se joint à une prostituée est un même corps avec elle. » *I Corinth.* vi, 16. Mais, comme nous l'avons démontré plus au long en commentant Osée lui-même, il y a dans l'ordre que reçut ce prophète une figure de la Synagogue ou de l'Église, et il ne fut pas exécuté à la lettre.

« La bête qui meurt d'elle-même et celle qui perd la vie sans effusion de sang, et en qui l'existence s'éteint, la bête déchirée par d'autres,

tertio detestatus est. « Ah! ah! ah! » Juxta Symmachum vero et LXX, respondit *μηδαμῶς*, quod Latine dicitur « nequaquam. » Pro quo Theodotio transtulit: « O Domine Deus. » Ne putemus eum contradicere Domini imperio; sed causas reddere, imò deprecari, cur hoc facere non possit. Denique impetrat quod rogavit, et sententia austeritas militiori imperio temperata est. Queritur cur Ezéchiel faciliora renuerit; et Osée scorto statim fuerit copulatus, *Osee.* i, nec contraxerit, imò nec responderit castum habere se corpus, neque commistione meretricis debere maculari, dicente Apostolo: Qui adhæret meretrici, unum cum ea corpus efficitur. *I Corinth.* iv, 16. Ex quo ostenditur figuram fuisse Synagogæ, vel Ecclesiæ, non vere juxta litteram perpetratum quod ipsum exponentes prophetam plenus diserimus.

Mortificium dicitur quod absque effusione sanguinis amittit vitam et in quo moritur anima laceratum a bestiis, quod Græce appellatur *θηριόμορος*. Quod autem pro humano stercore hominem comeditur fimum, leviora significantur mala dum jubentur quidem coetum in bubulo stercore comedere panem; sed ab humani stercore longe esse immunditia; et usque hodie in po-

les Grecs l'appellent *θηριόμορος*. La concession de fiente de bœuf à la place d'excréments humains indique un adoucissement de maux, en ce qu'ils se trouvent trop heureux de manger du pain cuit sous la fiente de bœuf, à la condition de n'avoir pas à goûter à l'ordure qui sort de l'homme. Or jusqu'à ce jour le peuple Juif a observé cette maxime de ne pas manger son pain cuit sous l'ordure qui sort de l'homme, puisqu'ils ne servent pas les idoles et n'honorent point les images diverses des démons; mais il le mange cuit sous la fiente de bœuf, puisqu'ils font toutes choses en vue de la chair et du ventre et du bien-être temporel, et que, comme parle l'Écriture, « celui qui fait ces choses, vit en elles. » *Levit.* xviii, 5; *Deut.* iv, 1. Nous, au contraire, nous méprisons les choses de la terre, et non contents de fouler aux pieds tout aliment souillé d'ordure qui sort de l'homme et de tenir pour choses qui n'existent pas tous les plaisirs terrestres, nous mangeons le pain qui est descendu du ciel. *Joan.* vi, nous faisons nos délices de cet aliment dont parle le chant du Psalmiste: « L'homme se nourrit du pain des Anges, » *Psal.* lxxvii, 23, nous repoussons les lourdes viandes de l'Égypte pour chercher la vie dans la manne légère.

« Ensuite il me dit: Fils de l'homme, je vais briser dans Jérusalem le bâton du pain. Ils mangeront le pain au poids et dans la frayeur, et

pelo Judaeorum servatur ista sententia, ut non comedant panem suum in humano stercore, neque enim idolis serviant, nec varia demonum portenta venerantur; sed in fimo bubulo, dum omnia propter carnem et ventrem, et terræ hujus bona operantur, secundum quod dicitur: « Qui fecerit ea, vivet in eis. » *Levit.* xviii, 5; *Deut.* iv, 1. Nos autem terrena contempnimus, et non solum humani stercoreis calcamus cibos ac terrenas delicias putamus esse pro nihilo, sed comedimus panem qui de cælo descendit, *Joan.* iv, et fruimur illo cibo, de quo Psalmista decantat: « Panem angelorum comedit homo; » *Psal.* lxxvii, 25; nequaquam Ægyptiis carnibus, sed manna tenuitate viventis.

« Et dixit ad me: Fili hominis, ecce ego conteram baculum panis in Jerusalem, et comedent panem in poudre et in sollicitudine, et aquam in mensura et in angustia bibent; et deficientibus pane et aqua, corrumpit unusquisque ad fratrem suum, et contabescant in iniquitatibus suis. » *Ezech.* iv, 16, 17. Verbum Hebraicum מַטֵּה (מַטֵּה) prima Aquilæ editio « baculum, » id secunda et Symmachus Theodotique *σπυρίδιον*, id

ils boiront l'eau par mesure et dans une grande affliction d'esprit; en sorte que n'ayant plus ni pain ni eau, ils tomberont sur les bras les uns des autres et sécheront de faim dans leur iniquité. » *Ezech.* iv, 16, 17. Le mot hébreu *Maté*, traduit par *bâton* dans la première édition d'Aquila, est rendu dans la seconde, et dans Symmaque et dans Théodotion, par *σπυρίδιον*, *affermissement* ou *force*. Cet avenir dont il avait été la vivante prédiction, Ezéchiel l'annonce aussi par la parole; en représentant par le sommeil sur le côté gauche et sur le droit et par les pains cuits sous la cendre et faits de six différentes farines, il veut arriver à proclamer la disette extrême d'aliments et de boisson qui doit fondre prochainement sur Jérusalem, telle qu'ils tomberont sur les bras les uns des autres, chacun attendant d'autrui le secours qu'il reconnaît ne se pouvoir pas donner lui-même. L'homme est ainsi fait, qu'accablé par le fardeau des maux et des afflictions, il a plus de confiance en autrui qu'en lui-même, et il sèche dans ses iniquités, alors que de ces iniquités lui viennent toutes ses souffrances. Et je crains bien que la force du pain ne soit aussi brisée dans notre Jérusalem, où paraît la vision de la paix; car le Seigneur la brise dans sa colère, quand il nous juge indignes de manger son pain. Et plaise au ciel du moins que nous méritions de le recevoir au

est, « firmamentum » interpretati sunt. Quod autem opere futurum esse monstraverat, et sermone demonstrat, omnisque sinistri et dextri lateris dormitio, et submeritii panis, sequæ specierum varietate commisti, mundi mala significans, illo tendit, ut in eandem ciborum in Jerusalem et aquæ penuriam incredulitatem protestetur; ita ut unusquisque corrumpat ad fratrem suum, ab alio auxilium sperans, quod in se esse non pervidet (*Al. prævidet*). Natura enim hominum est, ut prementibus malis et angustiarum pondere, in proximo magis quam in se habeant fiduciam; contabescuntque in iniquitatibus suis dum pro iniquitatibus cuncta patiuntur. Vereorque ne ista panis contritio etiam in nostra inveniat Jerusalem, in qua visio pacis cernitur, quem conterit Dominus quando irascitur et indignos nos suo judicat pane. Atque utinam saltem in pondere eum et sollicitudine mereamur accipere, et artem linguam nimia siccitate extremis Lazari digitus irrorat. *Luc.* xvi. Deficiente autem pane et aqua Ecclesiæ, corrumpit vir contra fratrem suum, et ubique discordia est, scindentes nobis Christi tumcam, quam nec milites in passione Salvatoris sciu-

pois et dans l'affliction d'esprit, et que le bout du doigt de Lazare humecte notre langue brûlée par les ardeurs de la soif ! *Luc. xvi.* Lorsque le pain et l'eau de l'Église manquent, l'homme tombe sur les bras de son prochain, la discorde est partout, nous déchirons la tunique de Jésus-Christ, que les soldats eux-mêmes n'osèrent pas déchirer après la Passion du Sauveur, *Joan. xix.*, et nous séchons dans nos iniquités, parce que nous n'avons pas la justice de Dieu. Il est écrit dans Jérémie que les petits enfants, c'est-à-dire, le peuple des fidèles, demanderont du pain, et qu'il ne se trouvera personne pour le leur rompre. *Thren. iv.* Paul de son côté, qui était homme

d'Église, et qui savait que Jésus-Christ avait rompu les pains de la loi et les avait donnés à ses disciples pour les distribuer, s'écrie avec confiance : « Le pain que nous rompons n'est-il pas la communication du corps de Jésus-Christ ? » *1 Corinth. x, 16.* Mais ils ne peuvent se nourrir du bâton ou de la force du pain, ceux qui ont besoin du lait comme les enfants et qui ne sont pas mûrs pour une nourriture solide. Orrien ne fortifie l'âme de celui qui mange autant que le pain de vie, au sujet duquel il est écrit : « Le pain fortifie le cœur de l'homme. » *Psal. cii, 15.*

LIVRE II.

Ici commence, ô vierge du Christ Eustochium, le second volume des commentaires sur Ezéchiel.

« Et vous, fils de l'homme, prenez un glaive tranchant comme le rasoir des barbiers, et faites-le passer sur votre tête et votre barbe. Prenez ensuite un poids et une balance pour partager tous les poids. Vous en mettez un tiers au feu et le brûlerez au milieu de la ville, à mesure que les jours du siège s'accompliront. Vous en prendrez un autre tiers, et vous le couperez avec l'épée autour de la ville; vous jetterez au vent les poids du tiers qui restera, et je les poursuivrai

dere ausi sunt, *Joan. xix.* et contabescentibus in iniquitatibus nostris, dum Dei justitiam non habemus. Scriptum est in Jeremia quod parvuli, id est, vulgus Ecclesie petierint panem, et non fuerit qui eis frangeret. *Thren. iv.* Paulus vero qui vir Ecclesie erat, et sciebat Christum panes frangisse legales ac dedisse discipulis erogandos, loquitur confidenter; « Panem quem frangimus, nostre communicatio est corporis Christi? » *1 Corinth. x, 16.* Baculumque vel fortitudinem panis comedere non possunt, qui lacte infantie indigent, nec valent accipere solidum cibum. Nihilque ita vescentis animum roborat, quomodo panis vite, de quo scriptum est: « Et panis confirmat cor hominis. » *Psal. cii, 15.*

LIBER SECUNDUS.

Secundi explanationum in Ezechiel voluminis, o virgo Christi Eustochium, istud est exordium.

« Et tu, fili hominis, sume tibi gladium acutum, quasi

l'épée nue. Et vous prendrez de ce dernier tiers un petit nombre que vous lierez au bord de votre manteau. Vous tirerez encore quelques-uns de ceux-ci, et vous les jetterez au milieu du feu et les y brûlerez. Il en sortira une flamme qui se répandra sur toute la maison d'Israël. » *Ezech. v, 1 et seqq.* Au lieu des trois parts de poids et de cheveux, dont une est brûlée au milieu de la ville, une autre coupée avec l'épée autour de la ville, et la dernière livrée aux quatre vents pour être dispersée, après en avoir toutefois réservé quelques poids pour les lier au bord du manteau, et quelques autres pour les jeter au feu,

novaculam tonsorum (sive radentium pilos), et trabe per caput tuum et barbam tuam, et assumes tibi stateram ponderis, et divides eos. Tertiam partem ignis combures in medio civitatis, juxta completionem dierum conclusionis (*Vulg.* obsidionis), et tertiam partem concides gladio in circuitu ejus; tertiam vero aliam disperges in ventum, et gladium nudabo post eos. Et sumes inde parvum numerum, et ligabis eos in summitate pallii, et ex eis rursus tolles, et projicies eos in medium ignis, et combures eos. Ex eo egredietur ignis in medium domum Israël. » *Ezech. v, 1 et seqq.* Pro tribus partibus capillorum et pilorum, quarum una comburitur in medio civitatis, alia conciditur gladio in circuitu ejus, tertia vento huc illicque rapienda dispergitur, de qua parum assumitur, et ligatur in ora pallii, et rursus modicum quid partis tertiae emittitur in ignem, de quo egredietur flamma in omnem domum Israël, LXX quatuor partes interpretati sunt. Cumque dixerint: « Quartam partem igni combures in medio civitatis, et quartam concides gla-

d'où sort une flamme qui se répand sur toute la maison d'Israël, les Septante ont fait quatre parts: « Vous ferez consumer un quart au milieu de la ville, vous couperez le second quart avec l'épée autour de la ville, vous disperserez un autre quart au vent, » et comme il leur en restait un autre, ils ont ajouté de leur propre fonds: « Et vous prendrez le dernier quart, que vous consumerez au milieu de la ville, » comme si cette part était distincte de la première et s'il était dit autre chose pour la première que pour celle qui est ajoutée. Au reste, dans ce qui suit, le Seigneur explique par la bouche du prophète cette énigme des cheveux partagés en trois lots, quand il dit: « Le tiers d'entre vous mourra de peste, et sera consumé par la peste au milieu de vous, » la famine et la peste ayant été signifiées par le feu; « l'autre tiers sera passé au fil de l'épée autour de vos murs, » allusion aux massacres et aux combats extérieurs. « et je disperserai aux quatre vents le tiers qui sera resté, » image de ceux qui doivent être menés en captivité. Il les poursuivra, dit-il, l'épée nue, en sorte que la captivité même ne soit pas le plus grand de leurs maux; il prend quelques-uns d'entre eux, dispersés et captifs, il lie au bord de son manteau ceux qui de la captivité doivent retourner à Jérusalem, entre lesquels encore il prendra quelques-uns qu'il livrera au feu et aux flammes, image des Macédoniens, sous lesquels les habi-

dio in circuitu ejus, et quartam disperges in ventum, » quia remanebat eis quarta pars alia, addiderunt de suo: « Et quartam partem assumes, et combures eam in medio civitatis » quasi non sit ipsa quæ prima, et aliud quid in prima dixerit, aliud in ista quæ addita est. Denique et in consequentibus ænigma capillorum in tres partes divisorum, ipse Dominus edisserit per prophetam, dicens: « Tertia tui pars peste morietur et fame consumetur in medio tui, » famem et pestilentiam ignem esse significans, et tertia tui pars gladio cadet in circuitu tuo, » foris eandem ac bella describens, et tertiam vero, » inquit, » partem tuam in omnem ventum dispergam, » eos esse demonstrans qui ducendi sunt in captivitatem. Post quos dicit se nudare vel effundere gladium suum, ut nec captivitas novissimum sit malorum; sumereque de ipsis dispersis atque captivis, et ligare in summitate pallii sui eos qui de captivitate redituri sunt in Jerusalem, et ex ipsis quoque tollere aliquam partem et igni flammaque consumere, significans Macedonas, sub quibus habitatores Judæe et præcipue Jerusalem dura perperisunt. Quod autem dicit: « et eo, » id est, populo Ja-

tants de la Judée et surtout de Jérusalem devaient souffrir de grands maux. Quant à ceci: « De lui, » c'est-à-dire, du peuple Juif, ou « d'elle » c'est-à-dire, de la ville de Jérusalem, « il sortira une flamme qui se répandra sur toute la maison d'Israël, » l'histoire des Machabées rapporte, entre bien d'autres faits, qu'une partie des Juifs s'étant livrée à Antiochus Epiphane, l'excitait à persécuter le peuple, et les livres de Josèphe racontent la dissension d'Hircan et d'Alexandre, à l'occasion desquels Cnéius Pompée prit et soumit au joug de Rome Jérusalem, qui fut de nouveau prise plus tard sous Titus et Vespasien et dont le temple fut détruit. Cinquante ans après, sous Aélius Adrien, elle fut incendiée et détruite de fond en comble, jusqu'au point de perdre son nom. De même donc que, la chevelure et la barbe étant la marque de la beauté et de la virilité, si on les rase, une hideuse nudité apparaît et l'ornement extérieur du corps a péri, pour ainsi dire, dans la barbe et les cheveux; de même le peuple de Jérusalem, mort par sa séparation d'avec le corps du Dieu vivant, est livré à la famine et à la peste, au carnage et au glaive, à la captivité et à la dispersion. De ceux qui sont dispersés une faible part, sous l'emblème de cheveux, est liée au bord du manteau, afin que ce qui reste devienne la proie de l'incendie, dont la flamme immense dévorant presque tout, se répand sur toute la maison d'Israël.

daorum sive, juxta LXX, « ex ea, » ut subaudiatur, urbe Jerusalem, « egredietur ignis in omnem domum Israël » Machabæorum narrat historia, quod quendam pars Judæorum se tradiderit Antiocho Epiphani, et eum ad persecutionem populi constitaverit, et multa alia que in eadem scribuntur historia et in Josephi voluminibus præcipue dissensionis Hircani et Alexandri, per quorum occasionem Cneus (*Al. consul*) Pompeius cepit Jerusalem et Romanæ ditioni subdidit, posteaque (*Al. que postea*) sub Tito et Vespasiano urbs capta est templumque subversum. Et post quinquaginta annos, sub Aelio Adriano usque ad solum incensa civitas atque delecta est, ita ut pristinum quoque nomen amiserit. Quomodo autem in cæsserie et barba pulchritudinis ac virilitatis indicium est, quæ si radantur, fœda nuditas apparet, et universi corporis pars extrema, atque, ut ita dicam emortua, in capillis atque piliis est; ita Jerusalem et populus ejus emortuus et a vivo Dei corpore separatus, fami ac pestilentie, et cædi, et gladio, captivitati ac dispersioni traditur. De qua dispersione, sub figura capillorum aliqua pars ligatur in summitate pallii, ut modicum